

POINTS CLEFS DU DIAGNOSTIC:

QUALITÉ DES EAUX

- Menace de la qualité des eaux à l'amont et dégradation à l'aval des bassins versants (pollutions domestiques, industrielles et agricoles), accentuées par les phénomènes hydrologiques extrêmes (étiage, temps de pluie).
- Phénomène d'eutrophisation important, en particulier, sur les retenues de Grangent et Villerest notamment en lien avec les flux de phosphore transférés et stockés,
- Faible qualité des eaux limitant la qualité des milieux aquatiques et la fonctionnalité des cours d'eau, menaçant les usages d'alimentation en eau potable, de pisciculture et limitant le développement des loisirs,
- Manque de connaissances sur les pollutions toxiques (micropolluants, pesticides, etc).

RESSOURCE QUANTITATIVE EN EAU

- Ressource souterraine peu abondante et mal connue.
- Ressource superficielle, vulnérable, sollicitée pour différents usages (Alimentation en eau potable, prélèvements industriels et agricoles, loisirs, halieutisme, sécurité incendie) parfois au détriment des milieux aquatiques,
- Ressource en eau potable provenant de façon importante de l'extérieur du périmètre.
- Aléas climatiques (étiages sévères) pouvant entraîner des conflits d'usage et nécessitant une gestion de crises.

INONDATION

- Présence de plusieurs zones à risque d'inondation (bords de Loire, grandes agglomérations, zones de piémont) en lien avec le débordements des cours d'eau.
- Présence de risque d'inondation lié au débordement des réseaux d'eaux pluviales,
- Réflexion et mise en œuvre de plusieurs actions de prévision, prévention et protection sur certains des secteurs urbanisés touchés par les crues,
- Potentiel et pression d'urbanisation fort (agglomérations stéphanoise et roannaise, plaine du Forez, zone d'influence de l'A89).
- Pas de connaissance et peu de prise en compte de la problématique de l'imperméabilisation sur périmètre SAGE Loire en Rhône Alpes.

PATRIMOINE NATUREL

- Présence d'espèces et de milieux naturels remarquables, facteurs de biodiversité.
- Importance des milieux aquatiques et humides « ordinaires » pour leur fonctionnalité (écologique, hydrologique, épurative, de corridor biologique),
- Perturbation des milieux aquatiques par modifications des habitats physiques, des conditions d'écoulement des eaux et par l'élévation de la température des eaux,
- Existence de plusieurs opérations (opérations coordonnées, contrats de rivière, Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, etc).

FLEUVE LOIRE

- Dysfonctionnement morphologique, hydrologique et qualitatif du fleuve, ayant des conséquences sur l'écosystème fluvial et les différents usages (Alimentation en eau potable, loisirs, pêche),
- Nombreux usages sur les deux grandes retenues de barrage de Grangent et Villerest, sources de conflits.
- Classement du fleuve en Masses d'Eau Fortement Modifiées,conformément à la Directive Cadre sur l'Eau. L'objectif est l'atteinte du bon potentiel écologique.

ENJEUX

- Gestion concertée de l'eau
- Appropriation du SAGE par les acteurs locaux ,
- Cohérence des actions mises en place.
- Atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau,
- Amélioration de l'attractivité du périmètre (loisirs, tourisme, qualité de vie).



- Amélioration ou maintien d'une qualité des eaux répondant à la préservation ou la restauration du bon état des milieux aquatiques ainsi qu'aux usages actuels et futurs du territoire.
- Conserver la qualité des milieux en très bon état.



 Préservation de la ressource en eau en quantité suffisante par répartition de la ressource entre les différents usages humains et les milieux naturels.



- Sensibilisation aux risques d'inondation,
- Limitation des risques d'inondation des zones exposées et de leurs conséquences.
- Prise en compte de la problématique d'inondation dans la gestion globale, solidaire et cohérente du bassin versant.



 Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides.



- Atteinte du Bon Potentiel Écologique, c'est à dire amélioration de la qualité des eaux, des régimes hydrologiques, du transport solide et de la morphologie des milieux aquatiques.
- Repositionnement du fleuve Loire comme axe central du territoire.